



Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2020

Ouverture de l'assemblée Générale

L'Assemblée Générale de la Ligue Centre de Squash s'est tenue le samedi 28 novembre 2020 en visioconférence. D'ordinaire nous faisons notre Assemblée Générale en début d'année, à la fin de notre exercice comptable. Cette année étant électorale, comme tous les 4 ans pour le début d'une olympiade, la Ligue doit réaliser son Assemblée Générale avant celle de la Fédération qui se déroulera le 13 décembre.

Présents : Voir liste des présents (ANNEXE 1)

La séance a été ouverte à 18H par le président de la Ligue suivant l'ordre du jour :

1. PV AG du 29 février 2020, approbation
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Budget prévisionnel
5. Election du nouveau comité directeur
6. Désignation du représentant de la Ligue au Conseil Fédéral
7. Désignation des représentants de la Ligue à l'AG de la Fédération
8. Rapport des commissions
9. Questions diverses et clôture

1- APPROBATION PV AG DU 29 FEVRIER 2020

Selon l'article 8 de nos statuts, les clubs et associations affiliés disposent d'un nombre de voix en fonction du nombre de licenciés (voir annexe 2). Avant de procéder au vote, vérification du quorum (voir annexe 3) : le nombre de voix est de 46 (calcul sur le nombre de licenciés de la saison 2019-2020). Conformément aux statuts, le nombre de voix nécessaire pour avoir le quorum est de un tiers des voix, soit 16 voix. Après comptage des voix des présents, le nombre de voix est de 31 voix. Le quorum est atteint, la ligue peut procéder au vote :

Vote du PV AG du 29 février 2020

Pour 31 voix

Contre 0 voix

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29/02/2020 est adopté à l'unanimité.

2- RAPPORT MORAL

Merci à tous d'assister à cette première Assemblée Générale en visioconférence. Nous sommes 15 participants ce soir ce qui est plutôt positif au vu du contexte, et cette situation exceptionnelle permet au moins de montrer que nous sommes capables de nous adapter. Cette Assemblée Générale est un moment essentiel pour faire le bilan de la saison écoulée, échanger avec les clubs et les associations sur la situation actuelle et envisager l'avenir avec une nouvelle olympiade qui va débiter.

Nous procéderons lors de cette Assemblée Générale à l'élection d'un nouveau Comité Directeur. Je ne cache pas ma déception de ne pas avoir reçu de nouvelles candidatures pour les différents postes à pourvoir, ne serais-ce que pour accompagner l'équipe en place. Je me représenterai donc par manque de bénévoles, mais ce sera mon dernier mandat. J'en profite pour rappeler que nous sommes peu nombreux à la Ligue, ce sont les mêmes acteurs depuis plusieurs années donc toute aide est la bienvenue que ce soit pour des actions régulières ou ponctuelles.

Notre Fédération a acté une nouvelle organisation avec 2 entités : un comité exécutif et un Conseil Fédéral qui intègre un représentant de chaque ligue afin d'associer les territoires aux grandes orientations fédérales. En plus, de notre Comité Directeur, nous élirons donc notre représentant au Conseil Fédéral.

Ce bilan moral sera bref, suite à une saison étrange marquée par la crise sanitaire, qui a vu la fermeture des clubs, l'arrêt du championnat par équipes et l'annulation de nombreuses compétitions. Il y a un point positif que je voudrais souligner, c'est l'ouverture de deux nouveaux clubs de squash sur Châteauroux et Villemandeur. Le point négatif, mais attendu, c'est la diminution du nombre de licenciés la saison passée (958 licenciés contre 1041 en 2018-2019), toutes les disciplines sportives sont malheureusement concernées.

Nous essayerons ce soir de vous apporter un maximum de pistes pour affronter au mieux la situation actuelle, et de répondre à vos questions concernant l'avenir. Nous espérons que tous les clubs et associations affiliés pourront surmonter cette crise et que la saison actuelle pourra tout de même être sauvée.

Je vous souhaite une saison sportive aussi réussie que possible, et surtout une bonne santé !

Président de la Ligue Centre de Squash
Jean-Charles GONTERO

Ligue CENTRE de Squash
C.D.O.S du CHER 1 Rue Gaston BERGER
18 000 BOURGES
tél 02 48 26 09 58 ou 06 81 00 03 29
Mail : jcgontero@gmail.com

3- RAPPORT FINANCIER

La Ligue n'ayant actuellement pas de trésorier actif, c'est le président et le salarié de la ligue qui ont assuré la fonction.

Au 15 novembre 2020, le résultat de l'exercice 2020 est positif de **1336,95 €**.

Les dépenses de la Ligue ont été de **30 389,29 €** dont 20 468,43 € de salaires et charges.

Les recettes réalisées par la Ligue sont de **31 726,24 €** dont 24 752,50 € de subventions (ANS, Conseil Régional, rétrocessions de la Fédération...).

L'estimation du compte de résultat au 31 décembre 2020 pour une année complète est négative de **1519,61 €**, en intégrant les prévisions des charges et des recettes d'ici la fin de l'année. Les dépenses prévisionnelles à la fin de l'année s'élèveront à **40 792,35 €**, les recettes prévisionnelles à **39 272,24€**.

La trésorerie de la Ligue est saine, nous avons **77 521,06 €** de disponibilités au 15 novembre 2020. Notre association dispose de fonds propres correspondant à une bonne année de fonctionnement. C'est un matelas de sécurité qui reste cependant assez faible au regard des incertitudes liées aux financements publics (diminution du budget des collectivités, suite de l'ANS ?), d'autant que nous avons pour projet d'acheter du matériel spécifique.

Vous trouverez ci dessous :

- Le compte de résultat au 15 novembre et celui avec une projection au 31 décembre 2020
- Le bilan financier avec une projection au 31 décembre

Vote du rapport financier

Pour *31 voix*

Contre *0 voix*

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Compte de résultat au 15 novembre 2020

Visualisation du Compte de résultat global du 01/01/2020 au 15/11/2020

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	359.93	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	5 131.30
Achats d'études et de prestations de services	0.00	Prestation de services	5 101.30
Achats non stockés de matières et de fournitures	89.50	Vente de marchandises	0.00
Fournitures non stockables (eau, énergie)	83.79	Produits des activités annexes	30.00
Fourniture d'entretien et de petit équipement	186.64		
Autres fournitures	0.00		
61 - Services extérieurs	1 495.74	74- Subventions d'exploitation	24 752.50
Sous traitance générale	0.00	Etat: ANS, ARS, ...	9 000.00
Locations	400.00		
Entretien et réparation	151.41	Région(s):	10 016.50
Assurance	944.33		
Documentation	0.00		
Divers	0.00	Département(s):	0.00
62 - Autres services extérieurs	5 390.69		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0.00	Commune(s):	0.00
Publicité, publication	0.00	subvention communauté de communes et agglomération	0.00
Déplacements, missions	5 357.57		
Frais postaux et de télécommunications	0.00	Organismes sociaux (à détailler):	0.00
Services bancaires, autres	33.12		
63 - Impôts et taxes	0.00	Fédération	5 736.00
Impôts et taxes sur rémunération	0.00	Fonds européens	0.00
Autres impôts et taxes	0.00	ASP	0.00
64- Charges de personnel	20 468.43	Autres recettes (précisez)	0.00
Rémunération des personnels	13 952.52		
Charges sociales	6 125.51	75 - Autres produits de gestion courante	1 616.60
Autres charges de personnel	390.40	Dont cotisations	550.00
65- Autres charges de gestion courante	2 674.50	76 - Produits financiers	33.55
66- Charges financières	0.00	77 - Produits exceptionnels	192.29
67- Charges exceptionnelles	0.00	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0.00
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0.00	79 - Transfert de charges	0.00
TOTAL DES CHARGES	30 389.29	TOTAL DES PRODUITS	31 726.24
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0.00	87 - Contributions volontaires en nature	0.00
Secours en nature	0.00	Dons en nature	0.00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00	Prestations en nature	0.00
Personnel bénévole	0.00	Bénévolat	0.00
TOTAL DES CHARGES	30 389.29	TOTAL DES PRODUITS	31 726.24

Résultat : + 1 336,95€

Compte de résultat prévu au 31 décembre 2020

Visualisation du Compte de résultat global du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	359.93	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	5 131.30
Achats d'études et de prestations de services	0.00	Prestation de services	5 101.30
Achats non stockés de matières et de fournitures	89.50	Vente de marchandises	0.00
Fournitures non stockables (eau, énergie)	83.79	Produits des activités annexes	30.00
Fourniture d'entretien et de petit équipement	186.64		
Autres fournitures	0.00		
61 - Services extérieurs	3 095.74	74- Subventions d'exploitation	30 159.00
Sous traitance générale	0.00	Etat: ANS, ARS, ...	9 000.00
Locations	2 000.00		
Entretien et réparation	151.41	Région(s):	15 183.00
Assurance	944.33		
Documentation	0.00		
Divers	0.00	Département(s):	0.00
62 - Autres services extérieurs	6 161.25		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0.00	Commune(s):	0.00
Publicité, publication	70.56	subvention communauté de communes et agglomération	0.00
Déplacements, missions	5 877.57		
Frais postaux et de télécommunications	180.00	Organismes sociaux (à détailler):	0.00
Services bancaires, autres	33.12		
63 - Impôts et taxes	0.00	Fédération	5 976.00
Impôts et taxes sur rémunération	0.00	Fonds européens	0.00
Autres impôts et taxes	0.00	ASP	0.00
64- Charges de personnel	25 300.93	Autres recettes (précisez)	0.00
Rémunération des personnels	16 742.52		
Charges sociales	8 168.01	75 - Autres produits de gestion courante	3 756.60
Autres charges de personnel	390.40	Dont cotisations	550.00
65- Autres charges de gestion courante	5 874.50	76 - Produits financiers	33.55
66- Charges financières	0.00	77 - Produits exceptionnels	192.29
67- Charges exceptionnelles	0.00	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0.00
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0.00	79 - Transfert de charges	0.00
TOTAL DES CHARGES	40 792.35	TOTAL DES PRODUITS	39 272.74
86- Emplois des contributions volontaires en nature	12 000.00	87 - Contributions volontaires en nature	12 000.00
Secours en nature	0.00	Dons en nature	0.00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00	Prestations en nature	0.00
Personnel bénévole	12 000.00	Bénévolat	12 000.00
TOTAL DES CHARGES	52 792.35	TOTAL DES PRODUITS	51 272.74

Résultat : - 1 519,61€

Bilan prévu au 31 décembre 2020

ACTIF			PASSIF		
<i>Patrimoine de l'association</i>			<i>Ressources financières de l'association</i>		
ACTIF IMMOBILISE			FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Immobilisations incorporelles			Fonds propres : Report à nouveau	77 874.95	+
Immobilisations corporelles	0.00	+	Résultat de l'exercice	-1 519.61	+
Autres immobilisations financières			Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement / Apports en fonds propres	0.00	+
Total actif immobilisé	0.00		Total fonds associatifs et réserves	76 355.34	
ACTIF CIRCULANT			DETTES		
Créances	4 026.70	+	Emprunts et dettes accumulées	0.00	+
Disponibilités / Trésorerie	82 235.67	+	Fournisseurs et comptes rattachés	5 570.56	+
Charges constatées d'avance	0.00	+	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	4 336.47	+
Total actif circulant	86 262.37		Produits constatés d'avance	0.00	+
TOTAL ACTIF	86 262.37		Total dettes	9 907.03	
			TOTAL PASSIF	86 262.37	

Nous prévoyons au 31 décembre 4 026,70€ de créances en attente d'encaissement : des cotisations, des inscriptions d'équipes et des rétrocessions de tournois notamment.

Nous prévoyons également 9 907,03€ de dépenses en attente et des cotisations sociales à régler (URSSAF, retraite, prévoyance).

4- BUDGET PREVISIONNEL

Ligue Centre de Squash budget prévisionnel 2021			
CHARGES		PRODUITS	
Classe 6 - Compte de charges		Classe 7 - Compte de produits	
60 - Achats		70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	
605 - Achats de matériel, équipement	500,00		
6051 - Matériel informatique	500,00		
606 - Achats de matières et fournitures	6 050,00	701 - Vente de Marchandises	100,00
6061 - Equipements sportifs (balles, raquettes, lunettes, etc.)	500,00	7011 - Ventes textiles	
6063 - Petit Equipement (maillots, shorts, ballons, survêt)	300,00	7012 - Ventes diverses (CD, affiches, goblet)	100,00
6064 - Fournitures administratives (papier, clés, ...)	250,00	7013 - Ventes boutique	
6065 - Achat mini-court squash	5 000,00		
607 - Achats de marchandises		706 - Prestations de services	8 750,00
6071 - Achats produits buvette		7061 - Prestations aux AS - clubs-institutions	2 250,00
6072 - Achats repas		7062 - Inscription formation (stagiaires)	2 000,00
608 - Prestations de services		7063 - Inscriptions équipes en championnat	4 500,00
61 - Services extérieurs		708 - Produits des activités annexes	1 800,00
613 - Locations courts de squash (salles, sono, stands...)	4 000,00	7081 - Aide FF-SQUASH pour service civique	
615 - Entretien et réparation	500,00	7082 - Cotisation sur inscription (indiv et équipes)	
616 - Assurances	950,00	7083 - Inscriptions championnats de France	800,00
618 - Documentations (livres éducatifs, journaux)	100,00	7084 - Location structure gonflable / véhicule	1 000,00
619 - Divers			
62 - Autres services extérieurs	12 560,00		
623 - Publicité, publications (lots, récompenses)	800,00	74 - Subvention exploitation	38 313,00
625 - Déplacements, missions et réceptions	10 800,00	742 - DRONS	
6251 - Déplacements/repas/hébergement jeunes	1 800,00	7421 - CNDS Plan Sport Emploi	0,00
6252 - Déplacements des dirigeants	2 000,00	7422 - CNDS / ANS	12 000,00
6254 - Déplacements (éducateurs, formateurs, services)	3 500,00		
6255 - Déplacements agent de développement	3 500,00		
6255 - Déplacement diplômés d'Etat-formateurs		743 - Région	14 913,00
626 - Frais postaux et télécommunications	240,00	7431 - Région divers équipement	
6261 - Affranchissements	60,00	7432 - Région CAPASSO	4 580,00
6262 - Téléphone, télécopie, internet	180,00	7433 - Région Convention dobjectif	10 333,00
628 - Frais divers	720,00		
6281 - Arbitres, juge arbitre championnat	220,00	744 - Départements	1 000,00
6283 - Frais Ligue du Centre (hors licences)		745 - Communes	1 000,00
6284 - Frais divers	500,00	746 - Etat Service Cinque	
6285 - Engagements d'équipes		746 - Organismes sociaux	500,00
6286 - Amendes			
6288 - Cadeaux			
63 - Impôts, taxes		747 - Retrocessions fédérales (licence, formations...)	6 500,00
64 - Personnel	26 050,00	748 - Aide fédérale service civique	2 400,00
641 - Rémunération du personnel	17 000,00		
6411 - Rémunération salarié		75 - Autres produits de gestion courante	8 550,00
6412 - Indemnités diplômés d'Etat-formateurs		751 - Sponsors	2 000,00
6413 - Indemnités éducateurs non diplômés d'Etat		754 - Mécatel	2 000,00
6414 - Primes		756 - 1 Cotisations / enregistrement des cours	550,00
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	8 500,00	756 - 2 Homologation opens / Championnats Ligue	4 000,00
647 - Autres charges sociales (médecine du travail, uniformation)	550,00		
65 - Charges diverses de gestion courante	9 450,00		
6511 - Cotisations (CROS, BasicCompta...)	450,00	76 - Produits financiers	4 577,00
6512 - Inscription compétitions, stages et licences	1 500,00	761 - Intérêts	500,00
6513 - Frais de Formation	7 500,00	762 - Titres, SICAV	
66 - Charges financières	30,00		
661 - Intérêts	30,00	77 - Produits exceptionnels	
662 - Titres, SICAV		771 - sur exercices antérieurs	4 177,00
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00	772 - Organisation grand événement	
671 - Subvention athlètes haut niveau	2 000,00	78 - Reprise sur amortissements	
672 - Dotation Nationale - WISPA, PSA	0,00	79 - Transfert de charges	
68 - Dotation aux amortissements			
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	15 000,00	87 - Contributions volontaires en nature	15 000,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 000,00	871 - Prestations en nature	5 000,00
TOTAL CHARGES	82 190,00	TOTAL PRODUITS	82 190,00
	Bénéfice		Déficit
	0,00		0,00

Nous tablons sur une saison normale même si nous savons que ce ne sera probablement pas le cas.

Vote du budget prévisionnel

Pour 31 voix

Contre 0 voix

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

5 – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Comme tous les 4 ans après une Olympiade, nous devons élire les membres du Comité Directeur.

Ceux qui étaient déjà acteurs à la Ligue sont volontaires pour intégrer le nouveau Comité Directeur:

- Jean-Charles Gontero (Président depuis 2008)
- Pierre Fournier (médecin de Ligue)
- Simon Saunders (commission formation, arbitrage)
- Denis Bourret (commissions sportives et jeunes)
- Christophe Gondouin (championnat par équipes et jeunes)
- Isabelle Vello (secrétaire)

Nous n'avons pas reçu d'autre candidature avant l'AG. Comme le nombre de candidats est moins important que le nombre de postes disponibles, tous les volontaires peuvent être intégrés au Comité Directeur.

Vote des membres du Comité Directeur

Pour 31 voix

Contre 0 voix

Le nouveau Comité Directeur est élu à l'unanimité.

Parmi les nouveaux membres du Comité Directeur, est élu le nouveau bureau :

Président : Jean-Charles GONTERO

Autres postulants : aucun

Résultat du vote : Jean-Charles GONTERO est élu Président à l'unanimité

Trésorier : Denis BOURRET

Autres postulants : aucun

Résultat du vote : Denis BOURRET est élu Trésorier à l'unanimité

Secrétaire : Christophe GONDOUIN

Autres postulants : aucun

Résultat du vote : Christophe GONDOUIN est élu Secrétaire à l'unanimité

Pierre Fournier sera notre médecin de Ligue, Simon Saunders intégrera la commission formation et Isabelle Vello la commission féminine. D'autres personnes pourront rejoindre les commissions.

Après discussion, il est décidé de créer un support de communication présentant les différentes commissions, pour inciter des personnes à nous aider sur un ou plusieurs thème, par exemple pour développer le championnat par équipes, le squash féminin, les jeunes, la formation, le squash handicap, l'organisation des compétitions etc...

6- DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA LIGUE AU CONSEIL FEDERAL

Le Conseil Fédéral doit assurer une fonction de représentativité des différents territoires au niveau national, il a pour objectif de mieux associer les territoires aux grandes orientations fédérales, il sera consulté sur toutes les décisions ayant des répercussions sur les territoires et aura pour vocation de maintenir un lien permanent entre la FFSquash et ses organes déconcentrés.

Les représentant-e-s des Ligues auront donc un rôle important à jouer dans la future organisation fédérale en étant capables et légitimes de représenter l'ensemble de leur territoire (Associations, Clubs, Comité Départementaux, Ligues). Ils/elles seront chargé-e-s de faire le lien entre leur territoire et le Conseil Fédéral et seront consulté-e-s sur toutes les décisions ayant des répercussions sur la vie des territoires.

Désignation du représentant de la Ligue au Conseil Fédéral et de son suppléant (ils doivent être en cours de mandat 2020/2024 au sein du Comité Directeur de la Ligue).

Parmi les membres du Comité Directeur, Jean-Charles GONTERO se présente pour être le représentant de la Ligue au Conseil Fédéral. Denis BOURRET se propose pour être suppléant. Il n'y a pas d'autres postulants.

Vote du représentant de la Ligue et de son suppléant au Conseil Fédéral

Pour 31 voix

Contre 0 voix

Jean-Charles GONTERO est désigné représentant de la Ligue au Conseil Fédéral. Denis BOURRET sera son suppléant.

7- DESIGNATION DES 2 REPRESENTANTS DE LA LIGUE A L'AG DE LA FEDERATION

Désignation du représentant des associations et du représentant des clubs affiliés (+ des suppléants) qui aura lieu le 13 décembre.

Fabien ZARKA se présente pour être le représentant des associations, Gaëtan LAURENT se propose pour être suppléant. Jean-Charles GONTERO se présente pour être le représentant des clubs affiliés, Guillaume AUGER se propose pour être suppléant. Il n'y a pas d'autres postulants.

Vote des représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale de la Fédération

Pour 31 voix

Contre 0 voix

Fabien Zarka est désigné représentant des associations (suppléant Gaëtan LAURENT) à l'Assemblée Générale de la Fédération le 13 décembre. Jean-Charles GONTERO sera le représentant des clubs affiliés (suppléant Guillaume AUGER).

8- LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Notre année 2020 ayant été très fortement impactée par la situation sanitaire, le bilan sera rapide. Nous aborderons également le présent et le futur.

Commission sportive :

- Le championnat par équipes

La saison 2019-2020 a été marquée par une situation sanitaire exceptionnelle, qui a conduit la Ligue à déclarer une « année blanche » pour le championnat régional par équipes (de la R1 à la R4), suivant ainsi la décision de la Fédération pour les divisions nationales.

Pour 2020-2021, nous avons supprimé la R4 chez les hommes car il y avait des équipes en moins, pour faire une R3 avec deux poules de 7 suivies d'un play-off. Pour le moment les deux premières journées ont été reportées, nous n'avons pour le moment pas de visibilité sur 2021 mais nous avons bon espoir de pouvoir jouer les 4 journées.

La question du remboursement des inscriptions, dans le cas où les journées ne pourraient pas être jouées, a été posée. C'est une question légitime à laquelle le nouveau Comité Directeur devra statuer. Aucune décision ne sera prise pour le moment car la saison est encore longue et notre championnat par équipes ne comporte « que » 4 journées.

- Les compétitions individuelles

Depuis le début de la saison, seuls Chartres et Issoudun ont pu organiser leur open.

A noter aussi que nous avons accueilli deux championnats de France au mois de septembre : le championnat de France 4^{ème} série a eu lieu à Blois du 11 au 13 septembre 2020 (avec Carla Auroux du SC Bourges qui est devenue à cette occasion vice-championne de France 4^{ème} série !) et le championnat de France -13 – 17 ans à Chartres du 25 au 27 septembre 2020 (où Mathias De La Colina de Chartres est devenu vice-champion de France -13 ans).

Toutes les compétitions prévues depuis fin octobre ont été annulées, et comme les salles ne pourront pas rouvrir avant le 20 janvier, aucune compétition ne pourra être envisagée avant février 2021. Le nouveau Comité Directeur va se pencher sur le calendrier, nous essayerons de reprogrammer au mieux les compétitions et animations qui ont été annulées.

Commission Jeune

Bilan de l'année écoulée :

- Beaucoup d'animations annulées à cause de la situation sanitaire
- 1 regroupement jeune maintenu en octobre à Chartres avec 15 jeunes
- 2 championnats de France organisés à Chartres en 2020 : l'Interligues en janvier et le -13-17 ans en septembre
- Création d'un Centre d'Entrainement Régionale avec Chartres comme structure principale mais aussi les autres clubs comme structures supports (pour les stages, les regroupements jeunes, les étapes du circuit...).
- 1 jeune sur liste haut niveau, finaliste du championnat de France -13 ans
- 7 écoles de squash labélisées

Le gouvernement a annoncé une ouverture possible du sport en salle pour les mineurs au 15 décembre. Si c'est le cas, nous pourrions essayer de programmer des animations à partir de cette date. Le club de Loches a proposé d'accueillir des animations. Un sondage va être fait auprès des écoles de squash et des éducateurs pour voir qui serait intéressé.

Commission Formation

La formation est un élément indispensable pour professionnaliser et développer le squash.

Nos formations en présentiel ont dû être annulées, dont la prochaine prévue en décembre à Issoudun. Mais nous pouvons tout de même profiter de cette période pour nous former à distance.

Les formations d'arbitrage et de juge-arbitrage sont disponibles par internet, permettant aux stagiaires de suivre la formation depuis chez eux, à leur rythme.

Une prise en charge financière de ces formations est également possible à 100% :

- le CPF (Compte Personnel de Formation, c'est un compte individuel que possède chaque salarié. Le salarié acquiert des crédits tout au long de sa carrière qui servent à financer des formations). Le CPF a remplacé le DIF, et vous conservez les droits acquis avec le DIF à condition de les avoir reportés. **Un bénévole peut également cotiser dans ce cas il faut créer un compte bénévole et déclarer votre bénévolat pour avoir des crédits.**
- les associations qui ont des salariés cotisent à l'AFDAS et peuvent faire financer les formations des salariés mais aussi des bénévoles élus (président, trésorier et secrétaire) Les clubs privés qui ont des salariés cotisent également à l'AFDAS et peuvent se faire financer les formations de leurs salariés.

Les différents financements possibles pour les formations sont très bien expliqués sur ce lien :

<https://www.ffsquash.com/fr/formations/l-institut-de-formation/financements-des-formationen.html>


Je vous rappelle également qu'il existe des formations en ligne qui sont entièrement gratuites :

- Une formation à distance spécialement pour les dirigeants sur l'organisation du sport en France, la vie associative, la vie fédérale, la gestion des bénévoles...
- Une initiation à l'arbitrage est disponible gratuitement sur le site fédéral. Elle comprend les règles simplifiées, les situations de gênes, les décisions et la tenue de la feuille de match avec à chaque fois des quiz pour tester vos connaissances.

Commission communication et développement

Même si l'année 2020 a été compliquée nous avons tout de même mis en place un certain nombre d'actions pour développer le squash et diversifier les publics. Nous avons réalisé des actions pour les femmes, auprès des QPV, avec les écoles, du squash handicap, des découvertes avec la structure gonflable...

Et aujourd'hui ? Notre priorité c'est que tous les clubs et associations puissent survivre à cette période délicate. Il existe aujourd'hui des aides qu'il faut solliciter, en voici une petite synthèse :

 CoSMoS	Montant	Pour qui ?	Conditions
Fonds de solidarité	Jusqu'à 10000€	Toutes les associations et entreprises de moins de 50 salariés fermées administrativement	Sans condition
	Jusqu'à 1500€	Les associations et entreprises de moins de 50 salariés restées ouvertes, relevant des secteurs S1 et S1bis les plus affectés par la crise (dont le secteur du sport)	Chiffre d'affaires en baisse de 50% au moins par rapport à 2019
Exonération de charges	Cotisations sociales patronales (Plafond d'aides de 800000€)	Toutes les associations et entreprises de moins de 50 salariés fermées administrativement	Sans condition
		Les associations et entreprises de moins de 250 salariés restées ouvertes, relevant des secteurs S1 et S1bis les plus affectés par la crise (dont le secteur du sport)	Chiffre d'affaires en baisse de 50% au moins par rapport à 2019
		Clubs sportifs professionnels de moins de 250 salariés impactés par les mesures de restriction d'accueil du public	Sans condition
Activité partielle	70% du salaire brut	Indemnisation par l'Etat et l'UNEDIC sans reste à charge dans la limite de 4,5 SMIC pour tous les salariés placés en activité partielle	Conditions de recours à l'activité partielle

CoSMoS	Montant	Pour qui ?	Conditions
Loyer	Possibilité d'1 mois au moins supprimé	En accord avec le bailleur Pour le mois de novembre 2020 en priorité Toutes les associations et entreprises de moins de 5000 salariés fermées administrativement	Crédit d'impôt au bénéfice du bailleur équivalent à : - 50% de la somme économisée par le locataire comptant moins de 250 salariés - 30% de la somme économisée par le locataire comptant de 250 à 5 000 salariés
Prêts directs de l'État	Jusqu'à 10000€	Les associations et entreprises de moins de 10 salariés qui ne trouvent pas de solutions de financement	Sans condition
	Jusqu'à 50000€	Les associations et entreprises qui emploient entre 10 et 49 salariés qui ne trouvent pas de solutions de financement	Sans condition
Prêts garantis par l'État	Reconstruction du dispositif jusqu'au 30 juin 2021, L'amortissement du Prêt garanti par l'État pourra être étalé entre 1 et 5 années supplémentaires avec des taux pour les PME compris entre 1% et 2,5%, garantie de l'État comprise, Toutes les entreprises qui le souhaitent pourront demander un nouveau différé de remboursement d'un an, soit deux années au total de différé.		

CoSMoS	Montant	Pour qui ?	Conditions
Soutien ANS aux associations	Fonds global 15 millions €	Reconstruction de l'enveloppe en 2021 Soutien aux associations sportives les plus fragilisées (aides d'urgence, aides ponctuelles à l'emploi...)	Sur étude de dossier
Compensation billetterie	Fonds global 110 millions € Plafond / bénéficiaire 5 millions €	Compensation d'une partie des pertes de recettes billetterie/restauration liées aux mesures sanitaires de jauges et huis-clos dans les enceintes sportives sur la période juillet-décembre 2020 Organisateurs de manifestations sportives dont l'équilibre économique est particulièrement impacté	Travail en cours
Pass Sport	Fonds global 100 millions €	Aide à la prise des licences en 2021	Travail en cours

À noter :

- Un dispositif d'aide complémentaire aux pertes d'exploitation pour les salles de sport fermées au-delà du 1^{er} décembre 2020 est envisagé.
- Des travaux sont menés pour la prise en compte éventuelle des structures dépassant les seuils d'effectifs fixés dans les différents dispositifs.



La Ligue dispose de plusieurs documents qui détaillent ces différentes aides, n'hésitez pas à nous solliciter pour plus d'informations.

Des moyens financiers existent, il faut aller les chercher ! Que ce soit les aides exceptionnelles liées à la Covid mais aussi les aides classiques : les demandes de subventions ANS (Agence Nationale du Sport) ou FDVA (Fonds de Développement pour la Vie Associative), dossiers de subventions des collectivités (commune, communauté d'agglomération, département...), appels à projets divers... N'oubliez pas, la Ligue peut vous aider à monter les dossiers de subvention.

Pour survivre et se développer, il faut des moyens financiers mais aussi des moyens humains et matériels, voici quelques idées :

- Le service civique, la Fédération dispose d'un agrément national qui permet à toutes les associations affiliées d'en bénéficier sans avoir de dossier à monter. Cela permet d'avoir un jeune pendant 7 mois, 24H par semaine, pour vous aider à développer votre association. Et ça coûte 27€ par mois, soit à peine 200€ pour 7 mois.
- Les aides à l'emploi : emploi ANS, cap'asso dans la région Centre, contrat de professionnalisation, aides pour l'apprentissage et l'alternance, des postes FONJEP pour aider à l'embauche des jeunes, dispositif SESAME... Il existe une multitude d'aide à l'emploi en fonction du projet. Un projet d'emploi peut être mutualisé entre l'association et le club affilié, voir même entre plusieurs clubs. Notre avenir passera sûrement par notre professionnalisation. Pensez-y dès aujourd'hui pour préparer demain.
- Moyens matériels : la Ligue dispose d'outils que vous pouvez solliciter (structure gonflable, véhicule 9 places, matériel pédagogique pour l'école de squash...) et la Région peut financer les besoins en équipement (la Ligue peut faire des demandes groupées).

Quelle suite pour cette saison ?

Nous sommes bien évidemment dépendants de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions qui seront prises par le gouvernement et par notre Fédération. Voici ce que nous savons pour le moment :

- Une reprise du squash devrait être possible à partir du 15 décembre pour les mineurs
- Pas de reprise du squash pour les adultes avant le 20 janvier
- Des protocoles de reprises seront certainement mis en place
- Une refonte du calendrier sportif sera nécessaire pour repositionner au mieux les compétitions qui ont été annulées.

8- QUESTIONS DIVERSES ET CLOTURE

La réunion s'est terminée par un tour des clubs pour que chacun puisse donner son ressenti sur la situation actuelle. Une question a notamment été posée concernant les abonnements, sur la possibilité de proposer des abonnements mensuels plutôt qu'à l'année. Aujourd'hui chaque club fonctionne différemment et il y a des pratiques tarifaires différentes d'un club à l'autre. Néanmoins c'est une idée à creuser surtout dans la période actuelle où les joueurs ont peur de s'engager et de voir leur club fermer à cause de la situation sanitaire.

Le Président a conclu la séance à 21 heures

Signature du PV d'AG du 28 novembre 2020

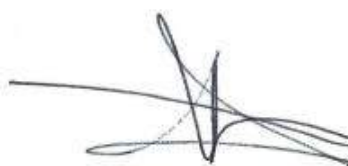
Président

Jean-Charles GONTERO

Handwritten signature of Jean-Charles Gontero in black ink, featuring a stylized 'G' and 'C'.

Trésorier

Denis BOURRET

Handwritten signature of Denis Bourret in black ink, consisting of several sharp, intersecting strokes.

Secrétaire

Christophe GONDOUIN

Handwritten signature of Christophe Gondouin in black ink, written in a cursive style.

Annexe 1 : Feuille de présence

FICHE DE PRESENCE AG visio du 28 novembre 2020

Bureau	Nom	Présent	Procuration
Président	Jean-Charles GONTERO		
Trésorier	Benjamin BOULDOIRE		
Secrétaire	Isabelle VELLO		
CTL	Denis BOURRET		
Commission médicale	Pierre FOURNIER		
Commission sportive	Christophe GONDOUIN		
Commission formation	Simon SAUNDERS		
Agent de développement	Florian PROUST		
Associations affiliées	Nom		
Central Squash	Arnaud MASCARELL		
Zsquash	Cyril ANDRE		
Zsquash	Virgil PETIT		
ASPTT Tours	Fabien ZARKA		
AS Fondettes	Frédéric DUGUET		
ASB Chartres	Denis BOURRET		
ASBBH Blois	Ludovic RENON		
Squasheur28	Christophe GAUDICHE		
Squasheur28	Vincent LE MOUEL		
SC Issoudun	Thierry DONATIEN		
SC Bourges	Gaetan LAURENT		
SC Orléans	Serge NOUBLANCHE		
Objectif Forme Loches	Aurélien HUCHET		
Gazelec Blois	Philippe CHANTERAUD		
AS Rotosport	Dominique NADIN		
clubs affiliés			
Squash Park Saran			
Central Club	Jean-Charles GONTERO		
Squash club de l'hermitage	Edouard MORILLON		
Espace Zen et Forme	Fabien DIAS		
Détroit Park Bourges	Jean-Charles GONTERO		
* les autres clubs affiliés sont municipaux ou associatifs et sont représentés par le président de l'association			
Invités			
Fédération Française de Squash	Guillaume COSTE		
Fédération Française de Squash	Dominique FONTANON		

Annexe 2 : Article 8 de nos statuts

Chaque association affiliée dispose à l'AG d'un nombre de voix correspondant au nombre de ses licenciés au 31 août précédant l'Assemblée, selon le barème suivant :

- de 3 à 20 licenciés : 1 voix ;
- de 21 à 50 licenciés : 2 voix ;
- de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 50 licenciés ;
- de 501 à 1000 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 100 licenciés ;
- au-delà de 1001 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 500 licenciés.

Chaque Club Affilié au 31 août précédant l'Assemblée Générale dispose d'une voix.

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages valablement exprimés. Les éventuelles abstentions, bulletins blancs et bulletins nuls n'entrent pas dans les suffrages valablement exprimés.

Le vote par procuration est admis. Cependant :

- Le délégué d'une association ne pourra représenter qu'une seule autre association de la Ligue.
- Le délégué d'un des Clubs Affiliés ne pourra représenter qu'un seul autre club affilié de la Ligue.

Annexe 3 : nombre de voix par club et association

Association /club	CCA 2020-2021	Nbre de licences saison 2019-2020	3 à 20 licences	21 à 50 licences	51 à 500 licences	Plus de 500 licences	Plus de 1000 licences	nbre de voix	nbre de voix présentes
Ligue Centre de Squash									
Squash club de Bourges		44		2				2	2
Détroit Park Bourges	1							1	1
ASB Chartres AS		353		2	6			8	8
ASB Chartres Club	1							1	1
AS Fondettes		62		2	1			3	
La Choisille Club	1							1	
Central squash		108		2	2			4	
Central Club	1							1	1
Squash Blois l'Hermitage		99		2	1			3	3
SARL DLH 41 Squash bad l'Hermitage	1							1	
ASPTT Tours AS		58		2	1			3	3
ASPTT Tours Club	1							1	1
SC Orléanais		93		2	1			3	3
Squash Park Saran	1							1	
Objectif Forme Loches AS		37		2				2	2
Objectif Forme Loches club	1							1	1
Squashneur 28 Chérisy AS		14	1					1	1
Squashneur 28 Chérisy club	1							1	1
Squash Club Issoudun AS		47		2				2	
Squash Club Issoudun club	1							1	
AS Rotosport		8	1					1	
Gazelec Blois		10	1					1	
Zsquash		25		2				2	2
Espace Zen et Forme	1							1	1
TOTAL	11	958						46	31

Annexe 4 :

Composition du bureau Olympiade 2020-2024

Poste de président :

Mr GONTERO Jean-Charles, de nationalité française, militaire retraité et gérant de clubs sportifs, 3 Enclos du château
18500 MARMAGNE.

Poste de secrétaire :

Mr GONDOUIN Christophe, de nationalité française, éducateur sportif, 1 Place Roger Joly 28000 CHARTRES.

Poste de trésorier :

Mr BOURRET Denis, de nationalité française, éducateur sportif, 1 allée des Laris 28300 LEVES.

Adresse du siège social :

Au C.D.O.S du CHER
1 Rue Gaston BERGER
18 000 BOURGES